Des lieux uniques méritent
une mise en valeur d'exception.

BARÈME DES HONORAIRES

TRANSACTION IMMOBILIÈRE

HONORAIRES MAXIMUMS TTC À LA CHARGE DU VENDEUR

Prix de vente du bien	Honoraires maximums TTC
Jusqu'à 60 000 €	5 000 € TTC (forfait)
60 001 € à 100 000 €	**9 %**
100 001 € à 150 000 €	**8 %**
150 001 € à 300 000 €	**7,5 %**
300 001 € à 400 000 €	**7 %**
400 001 € à 600 000 €	**6,5 %**
Au-delà de 600 000 €	**6 %**



ÉCOUTER
VALORISER
ACCOMPAGNER
RÉUSSIR

Plus qu'une transaction, une belle histoire.

UNE ESTIMATION PRÉCISE

Une analyse approfondie du marché local

UNE MISE EN VALEUR PROFESSIONNELLE

Photos haute qualité, vidéos, drone (selon le bien)

UNE DIFFUSION CIBLÉE

En France et à l'international, avec un accompagnement en français et en anglais

CONDITIONS D'APPLICATION

- Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien.
- Le taux applicable est celui correspondant à la tranche du prix de vente du bien. **Les tranches ne sont pas cumulatives.**
- Ces honoraires constituent des montants maximums TTC.
- Ils peuvent être ajustés à la baisse selon les caractéristiques du mandat, du bien et du projet de vente.

L'Ardèche comme signature

BARÈME DES HONORAIRES

ESTIMATIONS

PRESTATION	HONORAIRES
Pour mise en vente à l'agence	**GRATUIT**
Hors mise en vente Surface jusqu'à 190 m²	**210 € TTC**
Hors mise en vente Surface supérieure à 190 m²	**265 € TTC**

ÉCOUTER

VALORISER

ACCOMPAGNER